

Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?

Déclaration du groupe de l'Agriculture

La dynamique des centres-villes et des centres-bourgs doit s'envisager très largement, à l'échelle des territoires. L'attractivité globale d'un territoire est la première condition pour que se développe la vie des petits centres urbains.

Ce développement est ensuite de la responsabilité collective de l'ensemble des acteurs locaux. Le projet d'avis insiste tout particulièrement sur cette mise en commun des initiatives de tous les secteurs d'activité, représentés notamment par les réseaux consulaires, et sur le rôle fondamental des élus locaux chargés de la mise en œuvre des projets de développement.

Pour le groupe de l'agriculture, la relocalisation de l'alimentation est un des éléments de la dynamique des petits centres urbains. Les chambres d'agriculture ont ainsi mis en place un programme d'accompagnement des collectivités pour maintenir et renforcer la production agricole à proximité des villes.

Le programme Terralto accompagne plus largement les collectivités et propose son expertise dans différents domaines, qu'il s'agisse d'aménager l'espace, d'accompagner les projets de territoire, de valoriser les produits locaux, de contribuer à la gestion durable de l'eau, d'agir pour la biodiversité, l'environnement et les paysages, d'œuvrer pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air ou encore de favoriser l'économie circulaire.

Enfin, pour le groupe de l'agriculture, toutes les actions qui permettront de réinvestir les bâtiments inutilisés des centres bourgs sont à soutenir. L'avis souligne les efforts à engager sur ce point. Pour nous, c'est un des moyens de lutte contre l'artificialisation des sols. Eviter de construire des surfaces commerciales ou des logements en périphérie, c'est autant d'hectares préservés pour la production agricole.

Le groupe a voté pour.